



# St-Ferdinand

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Le conseil municipal de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la séance du 2 décembre 2024, le règlement no 2024-274 relatif au stationnement.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

**Donné à Saint-Ferdinand, ce 10 décembre 2024**

**Éric Chartier**  
Directeur général et  
greffier-trésorier par intérim